

Réponses aux questions non répondues de l'AGA 2023

Auditeurs

MNP est de quelle région?

Leur siège social est à Calgary en Alberta. Ils ont 128 bureaux, dont celui de Montréal avec lequel nous faisons affaire.

Sur quels facteurs le mandat de l'audit financier est-il donné?

Un appel d'offres a été lancé en mars dernier. Les critères d'évaluation analysés étaient les suivants :

- Expertise et expérience de la firme ainsi que de chaque membre de l'équipe (30 points)
- Composition de l'équipe (20 points)
- Compréhension du mandat (10 points)
- Tarif et honoraires (40 points)

États financiers

Il y a eu combien de plaintes au syndic?

Au cours de l'année financière, il y a eu 59 demandes d'enquête. 49 provenaient du public, 7 du comité d'inspection professionnelle et 3 provenant de l'Ordre ou de l'un de ses comités. Le détail se trouve dans le [rapport annuel](#).

Autres charges administratives : quelle est la portion réservée aux ajustements salariaux? Est-ce qu'il y a eu augmentation des effectifs?

L'enveloppe d'augmentation salariale a été de 4,1 % en accord avec les prévisions salariales publiées par l'Ordre en collaboration avec les firmes en rémunération. Pour l'année 2022-2023, il y a eu un nouveau poste créé dans l'équipe finances et comptabilité.

Quelle est la tendance des travailleurs autonomes membres de l'OCRHA (à la hausse, baisse, stable)?

Il y a une légère baisse, comme démontré ci-dessous.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre total de CRHA CRIA	11 005	11 430	11 801	12 132
Nombre en pratique privée	1 189	1 265	1 279	1 191
Pourcentage en pratique privée	10,8 %	11 %	10,8 %	9,8 %

Pour les normes de pratique, je comprends que le nombre d'inspections a diminué?

Le nombre d'inspections a augmenté dans les dernières années pour atteindre son plateau de 1000 depuis 2021-2022.

Cotisation annuelle

Pourquoi est-ce si cher pour un titre facultatif et comment comptez-vous le rendre plus accessible?

Il n'est pas dans les plans de réduire le montant de la cotisation, mais le CA s'assure de limiter l'augmentation de la cotisation tout en veillant à l'intérêt fondamental de l'Ordre. Bien que le titre soit facultatif, il y a de [nombreux avantages à le détenir](#).

Pourrions-nous connaître comment est composée la cotisation annuelle? Quelle est la portion attribuée à l'assurance responsabilité par exemple?

Voici la composition de la cotisation annuelle qui totalise 741,03 \$:

- Cotisation : 610 \$
- Office des professions du Québec : 29 \$
- Assurance responsabilité professionnelle : 10,68 \$
- TPS 30,50 \$
- TVQ : 60,85 \$

Quel est le pourcentage de CRHA | CRIA qui maintiennent leur cotisation annuelle, tout en étant des retraités?

81 % des retraités qui maintenaient leur titre l'ont renouvelé en 2022-2023. Au total, il y avait 264 retraités pour l'année financière.

La reconnaissance par les dirigeants de grandes entreprises privées et PME envers le titre CRHA | CRIA, je n'en doute pas. Mais qu'en est-il réellement de la reconnaissance des dirigeants d'organismes gouvernementaux (domaines de l'éducation, la santé et services sociaux et autres ministères)?

Depuis plusieurs années et de façon continue, nous sommes en lien avec les organismes provinciaux et fédéraux afin de sensibiliser et espérer, qu'avec le temps, ils puissent exiger le titre de CRHA | CRIA. C'est l'invitation que nous avons lancée récemment à la ministre responsable des ordres professionnels et présidente du Secrétariat du Conseil du trésor, Sonia Label.

Avez-vous déjà envisagé d'avoir un fonds d'investissement volontaire (ou autre programme) en vue de la retraite des CRHA? Ceci pourrait-être un avantage à être membre.

Ceci n'a pas été considéré et n'est pas dans nos plans à court ni moyen terme. Il y a une quinzaine d'années, des assurances collectives avaient été offertes, mais l'expérience s'était révélée peu avantageuse. Comme ce n'était pas obligatoire, mais volontaire, le coût des réclamations était très élevé et les primes ont rapidement augmenté.

Rémunération des administrateurs

Est-il prévu d'offrir une reconnaissance pour les anciens administrateurs qui n'ont pas eu de rémunération? Par exemple, une participation gratuite au congrès annuel.

Cette possibilité n'a pas été considérée; nous notons la suggestion.

Pourquoi choisir de rémunérer par des jetons de présence plutôt que par objectif? Notre politique se veut davantage de la reconnaissance symbolique qu'une rémunération. La formule des jetons de présence nous semble donc la plus en cohérence avec cette philosophie.

Formation

Pensez-vous augmenter le nombre de formations gratuites? Cela a beaucoup diminué depuis les cinq dernières années.

Il est important pour l'Ordre d'offrir des formations gratuites. Le nombre a diminué par rapport aux années de pandémie où le contexte était exceptionnel, mais il est resté comparable aux autres années.

Lorsqu'on a consulté les 38 formations gratuites une année, est-ce qu'on peut les revoir l'année suivante et cela compte comme la formation continue même la deuxième fois?

Il n'est pas possible de comptabiliser deux fois la même formation pour la formation continue.

Pourquoi les formations en paie ne sont-elles pas admissibles dans la formation continue vu qu'il y a de nombreux postes alliant paie et RH?

Bien que la supervision de la paie relève parfois des RH, ceci ne fait pas partie du Guide des compétences de la profession et ne constitue pas un rôle-conseil en RH.

Comment participer à la formation ou à la médiation sur le harcèlement?

Voici le lien vers la formation : <https://carrefourrh.org/Formation/MilieuSansHarc>.

Qu'en est-il des formations annuelles obligatoires pour le maintien du titre de médiateur? L'Ordre va-t-il en proposer?

Pour l'instant, l'Ordre n'a pas de formation à proposer, mais nous analysons les possibilités. Nous collaborons d'ailleurs déjà avec l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ).

Privilégiez-vous une formation en particulier pour le titre de médiateur accrédité?

Nous reconnaissons la formation en médiation de l'Université de Sherbrooke ainsi que celle offerte par Ghislaine Labelle, CRHA, Distinction Fellow.

Est-il possible de mettre en place une méthode de paiement flexible pour les formations, sur plusieurs versements pour permettre plus d'accessibilité?

Nous le faisons déjà pour la cotisation annuelle et prenons note de votre suggestion. Merci.

Autre

Pourquoi en tant que membre de l'ordre l'accès au Carrefour RH et à la lecture des articles de Vigie du Carrefour RH ne sont-ils pas inclus gratuits (limite de 5 articles par mois)? Je n'avais pas ces limitations par le passé.

Si vous êtes effectivement CRHA | CRIA, vous n'avez qu'à vous connecter au Carrefour RH et vous aurez accès gratuitement à tout son contenu. Au besoin, contactez l'Ordre pour obtenir de l'assistance.

Pour l'accès au "2021 CPHR National Salary Survey Results", le [site CPHR](#) mentionne "Contact your provincial association to see the full results for your province". Pouvez-vous svp nous confirmer où accéder aux résultats de l'enquête?

Sur le Carrefour RH, au lien suivant :

<https://carrefourrh.org/ressources/sondages/2021/08/remuneration-2021>

Pour les CRIA | CRHA qui exercent dans plus d'une province, avez-vous des mesures facilitantes pour accéder au titre pancanadien?

Oui, les autres provinces reconnaîtront votre titre de CRHA | CRIA si vous deviez changer de province. Si vous souhaitez cumuler le titre dans deux provinces, il vous faudra être en règle dans lesdites provinces.

Si on est CRHA Québec, peut-on utiliser le titre de CPHR sur la version anglophone de son CV?

Le titre officiel en anglais est CHRP.

Je suis coach, membre ICF Québec : quels sont les objectifs pour poursuivre le partenariat avec cette association ?

Nous sommes en discussion avec ICF Québec pour évaluer comment nos deux organisations peuvent collaborer pour soutenir la pratique du *coaching* au Québec, en fonction de notre Code de conduite et des pratiques exemplaires.

Est-ce que tous les employés de l'ordre des CRHA | CRIA ont pour obligation la détention du titre?

Tout notre personnel ayant une fonction se rapprochant des RH |RI sont effectivement CRHA | CRIA. Par contre, nos équipes de TI, finances, communication, parajuridique et service à la clientèle emploient des gens ayant ces expertises précises et un intérêt pour la mission de notre organisation.

Est-ce que l'Ordre s'est penché sur la possibilité de moduler les titres professionnels en fonction de différents standards d'expérience (ex: professionnel, leader, exécutif) comparable au système ontarien ou américain ?

Ce n'est pas notre intention; nous croyons à un titre fort et reconnu afin de ne pas créer de la confusion chez le public.

Étant nouvellement membre CRHA | CRIA, est-ce qu'en portant ce statut je dois obligatoirement faire partie d'un service de RH ou avoir un titre d'emploi de conseiller en RH, malgré le fait que l'application de nos compétences peut se faire dans différents titres d'emploi?

Lorsque vous devenez CRHA | CRIA, vous le restez peu importe votre emploi et tant que vous vous soumettez aux conditions comme l'inspection professionnelle, la formation continue et le paiement de la cotisation.